

La Réunion-Mayotte

La fréquentation hôtelière en 2018

Une fréquentation qui pâtit du mouvement social de fin d'année

Avec 1 196 100 nuitées en 2018, la fréquentation de l'ensemble des hôtels réunionnais recule de 1 % par rapport à 2017. Les mouvements sociaux de fin d'année, les intempéries de début d'année et la fermeture d'établissements ont eu un impact négatif sur la fréquentation hôtelière. Celle-ci progresse néanmoins pour les hôtels de l'Ouest.

Nathalie Poleya, Insee

Après trois années consécutives de hausse, la fréquentation hôtelière baisse légèrement en 2018 par rapport à 2017 (- 1 %), année record. Elle reste néanmoins supérieure à celle de 2016 (1 196 100 nuitées en 2018, *figure 1*).

Les mouvements sociaux de fin de l'année ont en effet entraîné des annulations de réservations. Les intempéries de début d'année ont aussi nuit au tourisme à Cilaos et dans le Sud. Enfin, la baisse de la fréquentation hôtelière résulte aussi de la fermeture d'établissements ayant plusieurs dizaines de chambres.

Alors que la fréquentation augmentait les trois premiers trimestres par rapport aux mêmes périodes en 2017, la fréquentation hôtelière a nettement reculé en fin d'année 2018 (- 12 % en novembre et - 17 % en décembre par rapport aux mêmes mois de 2017).

1 La fréquentation des hôtels baisse de 1 % en 2018

Fréquentation hôtelière en 2018 à La Réunion

	2017	2018	Évolution
	en nombre		en %
Ensemble	1 208 500	1 196 100	- 1,0
Non classés	174 700	131 600	- 24,7
1 ou 2 étoiles	177 400	164 900	- 7,0
3 étoiles	519 100	549 000	5,8
4 ou 5 étoiles	337 300	350 500	3,9
Nord-Est	288 800	264 500	- 8,4
Ouest	611 900	634 800	3,7
Sud	307 800	296 800	- 3,6
Offre de chambres	1 078 100	1 031 100	- 4,4
Chambres occupées	694 300	687 000	- 1,1
Taux d'occupation	64,4 %	66,6 %	2,2 pt

La fréquentation reste dynamique dans l'hôtellerie moyenne et haut de gamme

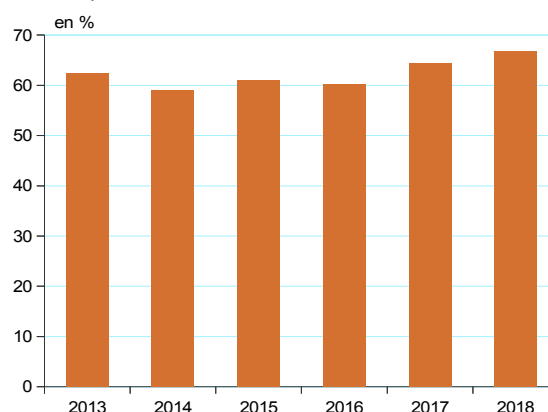
Les clients séjournent en majorité dans des hôtels moyenne et haut de gamme : les trois quarts des nuitées hôtelières sont dans des hôtels 3, 4 ou 5 étoiles.

La hausse de la fréquentation des hôtels 3 étoiles (+ 6 %) découle notamment de l'entrée de nouveaux établissements dans la catégorie. La fréquentation progresse aussi dans les hôtels classés 4 et 5 étoiles (+ 4 %).

En revanche, les hôtels non classés ont moins de succès (- 25 %). La fréquentation baisse aussi dans les hôtels 1 ou 2 étoiles (- 7 %), du fait principalement d'une offre de chambres en retrait dans ces gammes.

2 Le taux d'occupation progresse de deux points

Taux d'occupation trimestriel des hôtels de 2013 à 2018



Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

3 Baisse de la clientèle réunionnaise

Fréquentation des hôtels selon la provenance de la clientèle en 2018

	Nuitées			Durée moyenne du séjour en nombre de jours
	Nombre en milliers	Évolution 2018/2017 en %	Part en %	
France	1 030,7	- 1,1	86	2,0
La Réunion	426,2	- 7,2	36	1,6
Autres départements français	604,5	3,9	50	2,5
Étranger	165,4	- 0,5	14	2,6
Afrique	27,8	- 25,4	2	2,4
Maurice	15,9	- 22,3	1	2,2
Madagascar	4,8	- 18,0	0	2,3
Autres pays d'Afrique	7,1	- 35,2	1	3,1
Europe hors France	121,1	11,9	10	2,6
Allemagne	49,8	11,9	4	2,7
Belgique	14,5	23,7	1	2,7
Suisse	13,7	- 10,9	1	2,5
Autres pays d'Europe	43,1	17,9	4	2,6
Amérique	2,5	- 13,2	0	2,5
Asie, Océanie et Australie	14,0	- 22,0	1	2,7
Total clientèle	1 196,1	- 1,0	100	2,1

Champ : hôtels classés et non classés de 5 chambres ou plus.
Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Une fréquentation en berne dans le Nord-Est

La fréquentation des hôtels diminue de 8 % dans le Nord-Est, marqué par la baisse de l'offre en chambres. La fréquentation recule aussi dans les hôtels du Sud (- 4 %), qui n'ont pas été épargnés par les intempéries au premier trimestre.

À l'inverse, les hôtels de l'Ouest tirent leur épingle du jeu avec une fréquentation en hausse (+ 4 %).

Avec 67 % de chambres occupées, le taux d'occupation augmente de 2 points par rapport à 2017 (figure 2). Cette évolution s'explique par une diminution plus importante de l'offre de chambres (- 4 %) que du nombre de chambres occupées (- 1 %).

Hausse de la clientèle européenne

La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, reste largement majoritaire (86 % des nuitées, figure 3). Le nombre de nuitées de clients résidant à La Réunion baisse fortement (- 7 %), à l'inverse de la clientèle venant des autres départements français (+ 4 %).

De leur côté, la fréquentation hôtelière des clients étrangers est stable après une forte hausse en 2017. Les trois quart de la clientèle étrangère sont des ressortissants européens. Si la fréquentation de la clientèle européenne augmente fortement (+ 12%), celle des ressortissants du continent africain recule quant à elle fortement (- 25 %).

En 2018, la durée moyenne de séjour dans un hôtel à La Réunion reste stable à 2,1 jours. Si elle est plus élevée pour la clientèle étrangère ou des autres départements français (autour de 2,5 jours), elle est inférieure à 2 jours pour la clientèle réunionnaise. Elle se maintient à 2,6 jours pour les clients étrangers et est de 2 jours pour la clientèle française.

Méthode

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie concerne depuis janvier 2014 tous les hôtels de cinq chambres ou plus, qu'ils soient classés ou non. L'ensemble de leur clientèle est mesurée. Les hôtels doivent répondre chaque mois par voie postale ou électronique.

Depuis octobre 2017, l'enquête de fréquentation hôtelière a étendu son champ aux hébergements collectifs touristiques. À La Réunion, ce nouveau champ sera analysé dans les publications à compter de 2019, mais est déjà présent dans les séries mises à disposition sur insee.fr. La présente publication porte donc sur les 74 hôtels de La Réunion et ne prend pas en compte les hébergements collectifs touristiques : 53 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

Définitions

Le **taux d'occupation** est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels ouverts.

Les **nuitées** sont le nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement. Deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit (1 nuitée = 1 personne x 1 nuit).

Insee La Réunion- Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10 rue Demarne - CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédaction en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275- 4334 (version imprimée)
ISSN : 2272- 7760 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- Poleyva N., « [La hausse de la fréquentation hôtelière se poursuit en 2017](#) », *Insee Conjoncture Réunion*, n° 4, pp.24-25, août 2018 ;
- Le compte Twitter de l'Insee La Réunion-Mayotte : [@InseeOI](#)

